

Le PACEA

Parcours d'Accompagnement
Contractualisé vers
l'Emploi et l'Autonomie

C'est le nouveau
cadre contractuel de
l'accompagnement
des jeunes 16-25 ans
par les Missions Locales

Il comprend un diagnostic initial réalisé entre le conseiller et le jeune, et permet d'identifier :

- la situation
- les demandes
- les besoins ou attentes
- les compétences acquises

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives, pour **amener le jeune vers l'autonomie et l'emploi.**

Il peut comporter :

- des périodes de formation
- des situations professionnelles ou mises en situation professionnelles (stage)

En fonction de la situation et des besoins du jeune, une allocation financière peut être accordée.



Garantie Jeunes

La Garantie Jeunes, créée pour favoriser l'insertion dans l'emploi, est un **dispositif d'état contractualisé d'accompagnement intensif et collectif.** Le jeune bénéficie d'une allocation en appui de l'accompagnement, et de mises en situations professionnelles.

Il ne doit être **ni en emploi, ni en formation, ni en étude.**

ORIENTATION

- **En route pour mon avenir |**
Elaboration ou confirmation de votre projet professionnel

FORMATION

- Information et conseils
- Mise en relation avec les centres de formations
- Accès aux dispositifs financés par la région, l'Etat ou Pôle Emploi

EMPLOI

- Accompagnement personnalisé dans la recherche d'emploi
- **Club Emploi |** Ateliers CV et lettres de motivation, ateliers recherche d'offres d'emploi sur internet
- **Parrainage |** Simulation d'entretien, ateliers de français et d'anglais, atelier code de la route

LOGEMENT

- Information et orientation vers les partenaires locaux adaptés

SANTÉ

- Accès au parcours de soin : bilan de santé gratuit
- Information et sensibilisation sur la santé
- Soutien psychologique

MOBILITÉ, MOBILITÉ INTERNATIONALE

- Apprendre à se déplacer en transports en commun
- Accompagnement dans votre projet de départ à l'étranger et mise en relation avec les organismes adaptés

SOCIAL

- Identification de vos besoins
- Mise en relation avec les partenaires sociaux

LOISIRS

- Dispositif Parcours Vacances : élaboration et concrétisation d'un projet de vacances en autonomie

NOS PERMANENCES



La Mission Locale Intercommunale de Rambouillet couvre une importante superficie du Sud-Yvelines.

Notre territoire, à la fois rural et urbain, se compose de plus d'une centaine de communes.

Afin de faciliter l'accès des jeune à nos services, des permanences délocalisées ont été mises en place !

La prise de RDV se fait auprès de la Mission Locale

● **ABLIS** | deux mardis matin par mois

● **CHEVREUSE** | deux mercredis matin par mois

● **GARANCIÈRES** | un lundi matin par mois

● **HOUDAN** | tous les mardis et jeudis

● **MONTFORT L'AMAURY** | deux jeudis matin par mois

● **SAINT ARNOULT** | deux mardis matin par mois

● **ST-RÉMY-LES-CHEVREUSE** | deux jeudis matin par mois

● **THOIRY** | un lundi matin par mois

Pour plus d'informations sur les horaires et dates des permanences, consultez : <https://rambouillet-mlidf.org/la-mission-locale/nos-permanences/>

Mission Locale Intercommunale de Rambouillet



16/25 ANS

Service gratuit & personnalisé

**ORIENTATION
FORMATION
EMPLOI**

**LOGEMENT
SANTÉ
MOBILITÉ
SOCIAL
LOISIRS**

19, rue de Clairefontaine | 78120 Rambouillet

Tél. : 01 34 83 34 12 | Fax : 01 30 46 24 96

contact@rambouillet-mlidf.org

www.rambouillet-mlidf.org

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 9H-12H00 | 14H-17H

Fermé au public le mardi après-midi

Vendredi : 9H-12H00 | 14H-16H



**CONSTRUISONS VOTRE
AVENIR PROFESSIONNEL
ENSEMBLE !**

Le Réseau des Missions Locales

